

## Identification des cas-contacts (à risque de contracter la Covid-19)

### Conduite à tenir

Les personnes ayant eu la covid-19, pour qui la confirmation par test positif date de moins de 2 mois, ne sont pas considérées comme cas-contacts

### Début de l'enquête dès connaissance d'un salarié cas avéré (confirmé ou probable) de Covid-19

#### Durée d'isolement du cas avéré

(télétravail si possible) :

→ Si pas de symptôme :  
10 jours à partir du test.  
Mais à prolonger si apparition de symptômes

→ Si symptômes :  
10 jours à partir du début des symptômes, et jusqu'à 48h après arrêt de la fièvre

Port d'un masque **chirurgical** ou **CAT 1** et évitement des personnes vulnérables 7 jours de plus

#### Cas avéré de Covid-19 :

- **Cas confirmé de Covid-19** = si test de détection RT-PCR ou RT-LAMP ou antigénique positif
- **Cas probable de Covid-19** = toute personne présentant des signes cliniques et des signes au scanner thoracique évocateurs de COVID-19, même si les tests de détection sont négatifs (sur avis médical)

A été en contact d'un cas avéré de Covid-19, dans les 2 jours avant le début des symptômes ou dans les 7 jours avant test PCR, LAMP ou antigénique positif si pas de symptôme ?

Oui

Echange de matériel ou d'objet non désinfecté, en l'absence d'hygiène des mains ?

Oui

Evaluation au cas par cas. Risque avéré ?

Oui

Partage d'un espace confiné (Bureau, salle de réunion, véhicule...) pendant au moins 15 mn (consécutives ou cumulées sur 24h), ou du même lieu de vie ?

Oui

Masque chirurgical ou FFP2 ou en tissu CAT 1 norme AFNOR SPEC S76-001 ou en tissu à fenêtre transparente homologué par la Direction générale de l'armement, porté par la personne ayant contracté la Covid ou la personne contact ?

Non

Contact en face à face < 2 mètres quelle que soit la durée (Conversation, repas...) ? Exclue : croisements fugaces

Oui

Contact en face à face durant plusieurs épisodes de toux ou d'éternuements ?

Oui

Contact dans le cadre de soins ou actes d'hygiène (prodigués ou reçus) ?

Oui

Si aucune des 5 situations précédentes

Contact à risque négligeable, pas d'isolement. Poursuite des mesures barrières

#### Durée d'isolement du cas-contact (télétravail si possible) :

jusqu'au résultat négatif du test fait au 7ème jour après le dernier contact avec le cas avéré

Test antigénique initial immédiat qui, s'il est négatif, ne modifie pas la durée de l'isolement

Port d'un masque chirurgical ou CAT 1 et évitement personnes vulnérables 7 jours de plus

Tout cas-contact doit prévenir ses propres contacts à risque, identifiés depuis la dernière exposition avec le cas avéré, afin que ceux-ci renforcent également les mesures barrières pendant 7 jours.

Cas particulier du cas contact partageant le même lieu de vie avec le cas avéré :

Poursuite du confinement jusqu'au test négatif réalisé 7 jours après guérison et levée de l'isolement du cas avéré, en l'absence de symptômes (J 17)

En l'état actuel des connaissances, selon les recommandations d'experts

Dr Isabelle Nataf, le 22/02/2021